

Conseil de développement Vallée de la Dordogne Corrézienne

Appel à candidature



Le PÉTR Vallée de la Dordogne Corrézienne renouvelle la constitution de son conseil de développement, afin de poursuivre sa volonté d'associer les citoyens et acteurs du territoire aux décisions concernant les projets mis en œuvre en Vallée de la Dordogne Corrézienne.

Le conseil de développement est une **assemblée consultative du PÉTR Vallée de la Dordogne Corrézienne**.

Conformément à l'article L. 5741-1 du CGCT, le conseil de développement territorial du PÉTR réunit **les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire ; acteurs de terrain engagés pour le développement de leur territoire.**

Le conseil de développement est consulté, sur les principales orientations du PÉTR, lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire, et peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial.

Il peut faire des propositions et favoriser le dialogue, les échanges entre divers acteurs du territoire. Un rapport annuel d'activité établi par le conseil de développement territorial fait l'objet d'un débat devant le Comité syndical du PÉTR.

Pas besoin d'être un expert ! Il suffit d'avoir envie d'apporter son point de vue, son expérience, ses idées et de travailler ensemble !

Date de limite de candidature le 31 janvier 2021.

Le conseil de développement est limité à 30 personnes.

Le comité syndical du PÉTR validera la liste des membres du conseil développement veillant à la parité et à garantir une bonne représentation générationnelle de la population et géographique du territoire. La sélection se fera par l'étude des motivations et de la diversité des profils. Les élus municipaux et communautaires du territoire ne peuvent pas être candidats.



**Vous êtes intéressé (e) ? Vous souhaitez participer
au conseil de développement Vallée de la
Dordogne Corrézienne ?**

Déposez votre candidature en ligne : [appel à candidature](#)

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Anne-Claire RENARD

05 55 84 00 11 ac.renard@valleedordogne.org